

Rapport P-310 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-310 du 9 septembre 2013 intitulée: «Pour un modèle réaliste de réseau de tram à 5 lignes».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal
lors de la séance du 20 janvier 2016)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-310 au Conseil administratif.